

RNCP : 35823

Menuisier(ère) de Fabrication Bois et Dérivés

Métier

Du choix des matériaux aux opérations de production (débit, usinage, perçage, placage), du montage des éléments et des accessoires à la maintenance préventive des équipements, le(la) menuisier(ère) de fabrication bois et dérivés gère l'ensemble des étapes de fabrication de mobiliers et menuiseries extérieure ou intérieure en mobilier simple à usage privé ou commercial selon une organisation de type « semi-industrielle ».

Il(elle) travaille de manière sédentaire, sous le contrôle d'un responsable hiérarchique et le plus souvent debout dans des locaux assez bruyants. Il(elle) exerce ses activités dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, et s'équipe en conséquence d'équipements de protection individuelle (EPI).

Objectifs de la formation

- Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés
- Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 002933 - Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

- Utiliser en sécurité des machines-outils stationnaires dédiées à la menuiserie bois
- Préparer et suivre un processus de fabrication d'ouvrages de menuiserie
- Débit, corroyer et calibrer du bois massif sur des machines stationnaires
- Débit et calibrer des panneaux dérivés sur des machines stationnaires
- Usiner des pièces de bois massif ou des panneaux dérivés sur des machines stationnaires

CCP 002934 - Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés

- Utiliser en sécurité des machines-outils portatives dédiées à la menuiserie bois
- Liaisonner des pièces en bois massif ou en panneaux dérivés
- Plaquer et calibrer des panneaux stratifiés, des chants épais ou minces sur des panneaux dérivés
- Equiper des ouvrages en bois massif ou en panneaux dérivés
- Assembler et stocker des ouvrages de menuiserie

Déroulé de la formation

Intitulés	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Fabriquer des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés	9	315
Module 2 : Monter et stocker des ouvrages en bois massif ou panneaux dérivés	7	245
Période en entreprise	4	140
Module de synthèse	1	35
Bilan final	1	35

Certification/Diplôme

- Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 25/10/2021) composé des 4 Certificats de Compétences Professionnel (CCP). Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Modalités de certification

- Voir la fiche métier sur : www.afpar.com

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur(se) d'emploi à partir de 18 ans
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Savoir lire, écrire, compter.

Les aptitudes requises

- Habileté manuelle, bonne coordination des mouvements, capacité à travailler sur des machines et des outils vibrants
- Adaptation à des univers sonores, et à la manutention de charges et à des contraintes posturales/articulaires,
- Adaptabilité, organisation et rigueur,
- Capacité à travailler en équipe,
- Capacité à travailler au contact de colles, solvants, poussières.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	805 heures (23 semaines)
Durée en centre de formation	665 heures (19 semaines)
Durée en entreprise	140 heures (4 semaines)

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine.



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Débouchés

- Accès à l'emploi de Menuisier(ère) de fabrication bois et dérivés (ROME H2206)

Suite de parcours

- Formation complémentaire permettant d'atteindre le niveau 4 (bac technique)
: Technicien en menuiserie et agencement intérieurs

Equivalences/liens/correspondances avec les certifications d'autres ministères

- Aucune

Passerelles vers des certifications du Ministère du travail

- Aucune

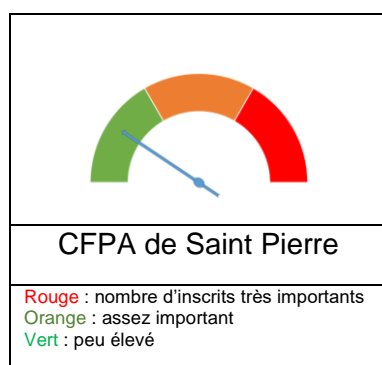
Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieu	Date de début	Date de fin	Modalité
CFPA de Saint Pierre	02/07/2024	24/01/2025	En présentiel

Nombre de demandeurs d'emploi en attente de recrutement pour cette formation



Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2024	Nouvelle formation

Taux de réussite à la session d'examen		

Taux d'insertion dans l'emploi ou poursuite de formation		

Taux de satisfaction des stagiaires	



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

